



TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 22 juin 2020

Trésorier : Michel BLANCHARD - **Trésorier Adjoint** : Franck BALLANDRAS

➡ COMMISSION DES FINANCES DU 22/06/2020

Présents : Arsène MEYER – Mylène CHAUVOT – Martine GRANOTTIER - Michel BLANCHARD – Franck BALANDRAS – Patrick PINTI (représentants des Clubs)

Assistent : Anne Lise RICHARD – Virginie MAYOUE

La Commission des Finances s'est réunie le 22 juin 2020 afin d'arrêter le Budget Prévisionnel 2020/2021 du District de Lyon et du Rhône de Football qui sera présenté à l'Assemblée Générale du 10 octobre 2020 à Chazay-d'Azergues. Conformément à l'article 15-alinéa 1 des RS du DLR, les tarifs proposés sont publiés dans le plus proche PV qui suit la réunion de la commission. Pour la saison 2020-2021, il a été décidé de proposer la reconduction, pure et simple, des tarifs de la saison 2019-2020, sans aucune modification.

➡ CAISSE DE PEREQUATION

Pour les clubs qui ont versé des acomptes pour la caisse de péréquation, les montants ci-dessous vont être crédités sur leur compte Club dès aujourd'hui.

- SENIORS D1 : 182,91 € par club
- SENIORS D2 : 79,04 € par club
- SENIORS D3 : 121,56 € par club
- U20 D1 : 188,92 € par club
- U17 D1 : 122,08 € par club

➡ RELEVES DE COMPTE N°3 SAISON 2019/2020

Comme indiqué dans le PV du 14/05/20, les prélèvements concernant les règlements du relevé 3 ont été effectués en date du 10/06/20. Les chèques reçus ont été également remis en banque.